



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'OISE

Préfecture

Beauvais, le

16 NOV. 2017

Secrétariat Général

Direction des Collectivités Locales
et des élections

Bureau des concours financiers
et du contrôle budgétaire

Affaire suivie par Mme Laëticia PETITPAS

Tél. : 03.44.06.12.55

Fax : 03.44.06.12.56

Courriel : laetitia.petitpas@oise.gouv.fr

Le Préfet de l'Oise

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Mesdames et Messieurs les Présidents des groupements à fiscalité propre

Madame et Messieurs les Sous-Préfets d'arrondissement

Madame le directeur départemental des finances publiques (pour information)

Objet : Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE).- déclarations annuelle et complémentaire

À compter du 1er janvier 2018, les déclarations annuelle et complémentaire de support publicitaire devront être réalisées par le biais du formulaire Cerfa dédié (n°15702*01).

Le formulaire et la notice sont disponibles en ligne :

- Cerfa n°15702*01 : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15702_01.do
- Notice n° 52156*01 : <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=52156&cerfaFormulaire=15702>
- et également dans la rubrique dédiée à la TLPE sur le site service-public.fr <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22591>

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Pour le préfet
et par délégation,
Le directeur


Vincent RENON